

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE
DU 10 JUILLET 2024
FORMATION PLÉNIÈRE

Étaient présentes et présents :

Mme ROLLAND-DIAMOND, Présidente de l'Université Paris Nanterre

MEMBRES ÉLUS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

| <u>COLLÈGE A</u> | <u>COLLÈGE B</u> | <u>COLLÈGE BIATSS</u> |
|---|---|-------------------------------------|
| M. FERHAT (Nanterre, une ambition solidaire) | M. BENUCCI (Nanterre, une ambition solidaire) | Mme DE CHAMBORANT (La voix de tous) |
| Mme GADOT (Agir pour Nanterre) | Mme CUBEDDU (Nanterre, une ambition solidaire) | M. GIOT-MIKKELSEN (SNASUB-FSU) |
| Mme JELEVA (Nanterre, une ambition solidaire) | M. DEMICHEL (Agir pour Nanterre) | M. RAT (SGEN-CFDT) |
| Mme ODDO (Nanterre, une ambition solidaire) | Mme FOURAULT-CAUET (Nanterre, une ambition solidaire) | Mme STOYANOV (CGT Paris Nanterre) |
| Mme SEVERO (Nanterre, une ambition solidaire) | Mme ISIDRO (Nanterre, une ambition solidaire) | |
| | M. JAILLOT (Agir pour Nanterre) | |
| | Mme LEROUX (Nanterre, une ambition solidaire) | |

COLLÈGE USAGERS CFVU

Mme MAGAND (Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire)

Mme MOREAU (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection)

M. DESPEAUX (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection)

Mme MARTI (UNEF, le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !)

M. PIRON-PALLISER (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection)

Mme PEREIRA DOS SANTOS (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection)

Mme SIDDIQUI (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

M. VINCENT (personnalité extérieure désignée à titre personnel)

sélection)

M. BARTHES (UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection)

Mme KHORENYAN (L'Alternative POUR nos conditions d'études ; CONTRE la précarité)

M. DELOVIC (L'Alternative POUR nos conditions d'études ; CONTRE la précarité)

MEMBRES ÉLUS DE LA COMMISSION RECHERCHE

COLLÈGE A

Mme BRUGEILLES (Nanterre, une ambition solidaire)

Mme DUCROQ (Nanterre, une ambition solidaire)

M. DUFLO (Nanterre, une ambition solidaire)

M. JULIEN (Nanterre, une ambition solidaire)

Mme MARTIN (Nanterre, une ambition solidaire)

Mme SINARDET (Agir pour Nanterre)

M. SOULIER (Agir pour Nanterre)

M. VERLHIAC (Agir pour Nanterre)

COLLÈGE B

M. BUROKUR (Nanterre, une ambition solidaire)

M. COSNITA-LANGLAIS (Nanterre, une ambition solidaire)

Mme LE GRAND-TICCHI (Nanterre, une ambition solidaire)

M. MARIE (Agir pour Nanterre)

M. MEYZIE (Nanterre, une ambition solidaire)

M. SCHUH (Nanterre, une ambition solidaire)

COLLÈGE C

M. BARRET (Nanterre, une ambition solidaire)

M. BENKALFATE (Agir pour Nanterre)

M. ROLLAND (Agir pour Nanterre)

COLLÈGE D

Mme BOUCHAREB ICARD (Nanterre, une ambition solidaire)

COLLÈGE E

Mme DEBOIS (La voix de tous)

Mme MIKANOVIC (SNASUB-FSU)

Mme VASRAM (SGEN-CFDT)

COLLÈGE F

Mme DUBOIS (SNASUB-FSU)

COLLÈGE USAGERS

M. SIVAPRAGASSAM (UNEF pour un financement de la recherche à la hauteur des besoins)

M. BAGHDAD (CGT-CECPN, contre la précarité, pour une université démocratique)

M. DUTHOIT (CGT-CECPN, contre la précarité, pour une université démocratique)

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS

EXTÉRIEURES

INVITÉS ET MEMBRES DE DROIT
DIRECTIONS GÉNÉRALES DES SERVICES

DAJI

M. VANHULLE

Mme DE BEARN

Mme KANGA TAMBO

Mme VIGIER

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| I – Élection vice-présidence étudiante | 5 |
| II – Information sur le calendrier des instances 2024-2025 | 6 |
| III – Qualification du poste mcf section 01 | 6 |

La séance du Conseil académique de l'Université Paris Nanterre est ouverte à 13 heures 58 sous la présidence de Mme ROLLAND-DIAMOND.

La Présidente remercie les membres d'être présents à cette instance. Le Conseil académique regroupe l'ensemble des élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la Commission recherche (CR) dont les membres des bureaux élus sont automatiquement les membres du bureau du CAC. L'instance du jour est importante, il s'agit de procéder à l'élection de la future vice-présidence étudiante.

I – ÉLECTION VICE-PRESIDENCE ETUDIANTE

La Présidente rappelle que ce vote concerne l'ensemble de l'instance. Deux candidatures ont été reçues, celle de Mme Mariam KHORENYAN et de Mme Coppélia MOREAU. Elles vont chacune présenter leur candidature en cinq minutes. L'ordre des présentations sera déterminé par tirage au sort.

Présentation de Mme Coppélia MOREAU :

« Étudiante en master, élue pour la liste UNEF à la CFVU, au CAC, au CA du CROUS et au Conseil UFR de SSA¹.

Jusqu'en 2020, les vice-présidents étudiants étaient élus par le collège usagers, par les étudiants, ce qui était un moyen de les écouter. La présidence de Jean-François Balaudé – le président qui a appelé la police face à une mobilisation étudiante – a supprimé ce fonctionnement et la présidence de M. Philippe Gervais-Lambony n'a pas voulu le rétablir – ce qui est regrettable. Un Vice-président étudiant, s'il est élu en majorité par les enseignants, n'est pas un Vice-président étudiant.

L'UNEF appelle les collèges personnels et enseignants à s'abstenir sur ce vote. Il n'est pas possible de se plaindre du taux d'abstention de la jeunesse, que ce soit lors d'élections étudiantes ou nationales, et reproduire des attitudes et politiques qui font que les gens ne se sentent pas représentés dans les instances. L'UNEF est un syndicat majoritaire – 60% aux élections – ; un syndicat qui lutte contre la sélection, contre l'austérité et qui a de l'expérience dans ces instances. L'UNEF siège et défend ses positions – positions validées par leurs pairs. Voter pour un syndicat qui a fait 17% aux élections, cela revient à ne pas respecter le choix des étudiants ou même la représentativité en général. Le Vice-président étudiant n'est pas là pour faire plaisir au CA, sinon c'est paternaliste. »

Présentation de Mme Mariam KHORENYAN :

« Étudiante en LEA². Ces deux dernières années ont été marquées par des mouvements sociaux d'une ampleur inédite depuis 20 ans. Comme beaucoup d'entre vous, j'y ai participé avec la conviction que les choses ne peuvent pas continuer ainsi. Nanterre a été autant marquée par la réforme de la retraite, la montée de l'extrême droite et par la mort de Nahel. La jeunesse aspire aujourd'hui à un autre monde.

Je souhaite défendre, à l'image des combats de la jeunesse, une université engagée, écologique et inclusive. Nanterre se différencie par son engagement, le dynamisme de sa vie étudiante et les valeurs qu'elle porte depuis Mai 68. Alors que l'enseignement supérieur et la recherche se tournent de plus en plus vers un modèle sélectif, élitiste et concurrentiel, il me semble essentiel de cultiver notre différence. Vouloir accueillir et faire réussir le plus grand nombre, quelles que soient les différences, est un objectif honorable pour notre université. Bien que nous sommes souvent contraints par les politiques néolibérales nationales (limitation des moyens, Parcoursup, loi ORE, LPR), nous pouvons nous mobiliser collectivement pour y faire face. Cette détermination est d'autant plus cruciale face à la montée de l'extrême droite, de plus en plus proche des portes du pouvoir. Nous souhaitons pour notre part continuer d'agir pour que chaque personne désirant étudier à Nanterre puisse bénéficier des mêmes chances de réussite. Nanterre doit devenir plus engagée. Les inégalités à l'université dépassent largement le cadre économique. Pour garantir que chaque étudiant se sente en sécurité et valorisé, il est impératif de lutter

¹ Sciences Sociales et Administration.

² Langues étrangères appliquées.

contre les réformes de discrimination, créer des groupes de soutien et de sensibilisation qui permettront d'échanger sur les origines, les orientations sexuelles, de genre.

Notre liste lutte contre le sexisme, le racisme, les LGBT-phobies qu'a incarné le dirigeant de l'Alternative Nanterre et qui a causé de nombreux départs. Notre candidature est soutenue par l'Union étudiante Nanterre, le premier syndicat étudiant en France.

Nanterre doit devenir plus inclusive. Selon l'IFOP³, 70% des étudiants estiment que leur université doit intensifier ses actions en matière de développement durable. Il est impératif que l'université réponde à ses demandes, en adoptant des mesures concrètes, en créant un véritable campus écologique. Ainsi, je m'engage fermement à promouvoir une vision inclusive et durable qui créera un environnement où chaque individu se sentira accueilli et à sa place, quelles que soient son origine, son orientation ou son identité. Une université où les idées d'extrême droite seront bannies. L'écologie ne pouvant aller sans le social, ensemble, nous continuerons à faire de notre université un modèle d'engagement, de respect de responsabilités pour une université engagée, écologique et inclusive. »

La Présidente les remercie de leur présentation. Elle donne lecture des procurations, avant d'ouvrir le vote sur ces deux candidatures :

- De Mme Roccati à Mme Ducrocq
- De M. Baudry à Mme Gadot ;
- De Mme Moguerou à M. Giraud ;
- De M. Thouvenel à Mme Oddo ;
- De M. Seraphin à Mme Brueilles ;
- De M. De Vienne à Mme Fourault-Cauet ;
- De Mme Laffargue à M. Baghdad ;
- De M. Folus à M. Verhliac ;
- De M. Camara à Mme Marti ;
- De Mme Patrelle à Mme Marti ;
- De Mme Carandell à Mme Ducrocq ;
- De Mme Seydi à M. Piron ;
- De Mme Cluzel-Metayer à Mme Martin.
- De Mme Heintz à Mme Martin.

Les résultats du vote sont les suivants :

Le Conseil académique élit à la majorité Mme KHORENYAN comme Vice-présidente étudiante de l'Université Paris Nanterre.

Premier tour :

Mme MOREAU (-) : 12 voix
Mme KHORENYAN (+) : 29 voix
Abstentions : 27

Second tour :

Mme MOREAU (-) : 13 voix
Mme KHORENYAN (+) : 32 voix
Abstentions : 24

II – INFORMATION SUR LE CALENDRIER DES INSTANCES 2024-2025

Le calendrier des instances est en ligne.

III – QUALIFICATION DU POSTE MCF SECTION 01

La Présidente explique que la publication des postes de l'université pour l'immense majorité a lieu dans une campagne synchronisée. Il importe de maintenir ce cadre commun ; néanmoins il arrive parfois qu'au

³ Institut Français d'Opinion Publique.

cours d'une année, des besoins se fassent ressentir – ici au sein de l'UFR DSP⁴ dans la section de droit social. Des publications au fil de l'eau sont alors possibles de façon exceptionnelle – et uniquement si, dans la campagne antérieure, a été voté en instance, notamment au comité social d'administration (CSA) et au conseil d'administration (CA), un nombre de postes suffisant.

En l'occurrence, du fait d'un poste non pourvu dans la campagne qui vient de s'écouler, il y a une marge d'un poste par rapport au nombre voté en instances et déclaré au ministère. Compte tenu de cette situation et des besoins exprimés dans l'UFR DSP, il a été accepté de proposer cette publication de manière exceptionnelle au fil de l'eau.

Il s'agit de voter sur le profilage du poste, qui sera ensuite publié, en l'occurrence un maître de conférences en droit de la protection sociale. Ce point a été ajouté à l'ordre du jour car le CAC ne se réunit pas souvent en instance plénière.

M. PIRON souligne l'absence de document pour ce vote. Il espère que cette mandature fera mieux que la précédente pour respecter les délais réglementaires (sept jours) pour déposer les documents.

La Présidente confirme qu'il est arrivé que les documents ne puissent être mis en ligne suffisamment en amont. Il faut poursuivre les efforts dans cette voie et l'ensemble des services est mobilisé pour faire au mieux.

En l'absence d'autres remarques, elle ouvre le vote sur cette qualification.

Les résultats du vote sont les suivants :

Le conseil académique émet à la majorité un avis favorable sur la qualification du poste MCF section 01.

**Pour : 52 ;
Contre : 0 ;
Abstentions : 15.**

L'ordre du jour étant épousé, la séance du conseil académique de l'Université Paris Nanterre est levée à 14 heures 33.

Le Secrétaire de séance

Société H2COM



⁴ Droit et Science Politique.

